

Collecte des encombrants

La prochaine collecte des encombrants aura lieu du 1^{er} au 5 décembre. Prenez rendez-vous auprès de L'agglo, les 25 et 26 novembre.
> L'agglo : 04 74 50 63 44

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent se faire recenser en mairie entre la date de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Les personnes ayant acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser en mairie à partir de la date à laquelle elle leur a été notifiée. Les jeunes gens des classes précédentes qui ont omis d'accomplir cette démarche sont invités à régulariser leur situation en mairie, au service Affaires civiques. Pièces à fournir : carte d'identité, livret de famille français ou acte de naissance ainsi qu'un justificatif de domicile récent.
> 04 74 45 71 86

Inscrivez-vous !

Vous avez jusqu'au lundi 31 décembre 2008 à 17 h pour vous inscrire sur les listes électorales ou signaler votre changement d'adresse à l'intérieur de la commune. Justificatifs : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom. Les jeunes qui auront 18 ans avant le 28 février 2009 sont inscrits d'office. Un courrier leur a été adressé début octobre. Si vous ne l'avez pas reçu prenez rapidement contact avec le service Elections.
> Service Elections : 04 74 45 70 79



Régie de l'eau, mode d'emploi

Depuis mars 2008, la Régie municipale de l'eau et de l'assainissement est installée 3, rue Joseph Mandrillon en zone Cénord. Pour toutes vos questions ou vos démarches liées à votre abonnement, elle vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Pour vous rendre en bus sur le site, empruntez la ligne 4, direction Oyards, arrêt Dépôt TUB. A noter : vous pouvez faire une demande de contrat d'abonnement ou de résiliation, via le site internet de la Ville en téléchargeant les formulaires qu'il vous suffira de renvoyer par courrier : www.bourgenbresse.fr (menu "Services" en page d'accueil)
> Régie municipale de l'eau et de l'assainissement : 04 74 24 49 49

Remue-méninges

Perdre ses clés, chercher ses lunettes, avoir un nom au bout de la langue... sont de petits oublis quotidiens, source d'inconfort. Pour stimuler et entretenir la mémoire des seniors, le service des Aînés et des Personnes Handicapées de la Ville de Bourg-en-Bresse, organise 10 séances gratuites d'atelier mémoire destinées aux plus de 65 ans. Pour participer à ces séances, qui se déroulent à partir du vendredi 9 janvier 2009 après-midi, un engagement moral est nécessaire ainsi qu'une entrevue préalable à l'inscription. Les entretiens, menés par une infirmière, se dérouleront lundi 24 et jeudi 27 novembre au service des Aînés et des Personnes Handicapées.
> Service des Aînés et des Personnes Handicapées : 04 74 45 67 52

CONTACT MAIRIE

Mairie de Bourg-en-Bresse
 Place de l'Hôtel de Ville
 BP 90419
 01012 Bourg-en-Bresse Cedex
04 74 45 71 99
www.bourgenbresse.fr



OUVERTURE AU PUBLIC

Tous les jours de la semaine 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h. Ouverture du service Population à 9 h le lundi.
 Permanence le samedi matin de 9 à 12 h pour les services Etat civil, Elections, Affaires civiques, Régies municipales, Police municipale (1 bis, avenue des Belges) et accueil général.
 Fermeture du service **Eaux-assainissement** le samedi matin.

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Laissez vos messages...
 ■ sur le numéro vert : **0 800 00 10 53** (appel gratuit)
 ■ sur Internet : courrier@ville-bourg-en-bresse.fr

LES SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Les services décentralisés de la mairie assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, carnets de tickets de bus, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

PÔLE D'ANIMATION ET DE SERVICES AMÉDÉE MERCIER

57, avenue Amédée-Mercier
04 74 45 92 15
 Ouverture :
 ■ lundi au jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
 ■ vendredi : 8 h 30 - 12 h

MAISON DE QUARTIER DES VENNES

11, rue La Fontaine
04 74 32 17 90
 Ouverture :
 ■ lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
 ■ mercredi : 8 h 30 - 11 h 30
 ■ vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30
 ■ un samedi sur deux : 9 h - 11 h 30